



18 Août 2025

## Discours Royal du Trône 2025 – Feuille de route pour une nouvelle génération de politiques territoriales fondées sur la justice spatiale



### CONTEXTE

Dans son discours à l'occasion du 26e anniversaire de son accession au Trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a accordé une place centrale à la justice territoriale comme priorité stratégique nationale. Le Souverain a clairement exprimé la nécessité de dépasser les approches traditionnelles du développement et d'engager une réforme profonde des dynamiques territoriales, notamment par la mise en place de programmes intégrés et différenciés selon les besoins des régions.

Cette orientation constitue une opportunité majeure pour notre région, confrontée à une forte hétérogénéité de développement entre les grands pôles (Tanger, Tétouan) et les zones enclavées (rural de Chefchaouen, montagnes du Rif, nord d'Al Hoceïma).

### Orientations royales clés

- " Il n'y a de place, ni aujourd'hui, ni demain pour un Maroc avançant à deux vitesses " : rejet explicite de la dualité territoriale entre régions dynamiques et régions oubliées.
- Appel à une nouvelle génération de programmes de développement territorial, axés sur :
  - o Valorisation des spécificités économiques locales
  - o Accès équitable aux services d'éducation, santé, mobilité
  - o Sécurisation hydrique durable et anticipative
  - o Intégration des projets territoriaux aux grands chantiers nationaux
- Instruction pour une gouvernance locale intégrée, où les Conseils régionaux jouent un rôle de coordination stratégique.

### Implications directes pour la région TTA

Rôle moteur du Conseil régional dans la réduction des inégalités territoriales, à travers l'actualisation du SRAT et du PDR 2023–2027 en cohérence avec la feuille de route royale.

Nécessité de cartographier les disparités internes (zones à accès limité, déficits en infrastructures sociales, enclavement, vulnérabilités environnementales).

Possibilité d'activation d'un dialogue direct avec le gouvernement central, en amont du nouveau cycle de programmation budgétaire et d'investissement public pour la période 2025–2030.

### Recommandations stratégiques immédiates

1. **Mise en place d'une Task Force interne** pour l'analyse des retombées du discours royal sur les priorités territoriales régionales.
2. **Élaboration d'une matrice régionale de projets urgents à fort impact spatial**, priorisant :
  - L'éducation rurale (internats, digitalisation)
  - La santé de proximité (centres de soins de premier niveau)
  - L'emploi local (zones d'activité rurale, écosystèmes artisanaux)
  - La sécurisation hydrique (bassins de retenue, réutilisation des eaux usées)
3. **Préparation d'un Mémoire stratégique régional à haut niveau** pour faire valoir les priorités spécifiques de la région TTA dans le nouveau cadre national d'investissement territorial.
4. **Organisation, en septembre 2025, d'un atelier de réflexion stratégique par le Conseil régional**, consacré exclusivement à la "Réponse régionale à l'appel royal pour la justice territoriale", en présence des acteurs institutionnels concernés.
5. Nécessité de prendre en considération ces orientations lors de l'actualisation du SRAT (pour l'adapter aux OPPAT), et dans l'élaboration du prochain PDR, ainsi que de toute autre étude de planification stratégique régionale entrant dans les compétences de la Région ;
6. Priorité de faire converger ces orientations royales avec la nouvelle feuille de route pour accélérer la mise en œuvre du chantier de la Régionalisation Avancée, en cours d'élaboration par le Ministère de l'Intérieur en concertation avec l'ARM et les 12 Régions, à la suite aux 2èmes Assises Nationales organisées à Tanger.

#### Sources :

- Discours Royal à l'occasion du 26e anniversaire de son accession au Trône.